

FÉVRIER - MARS

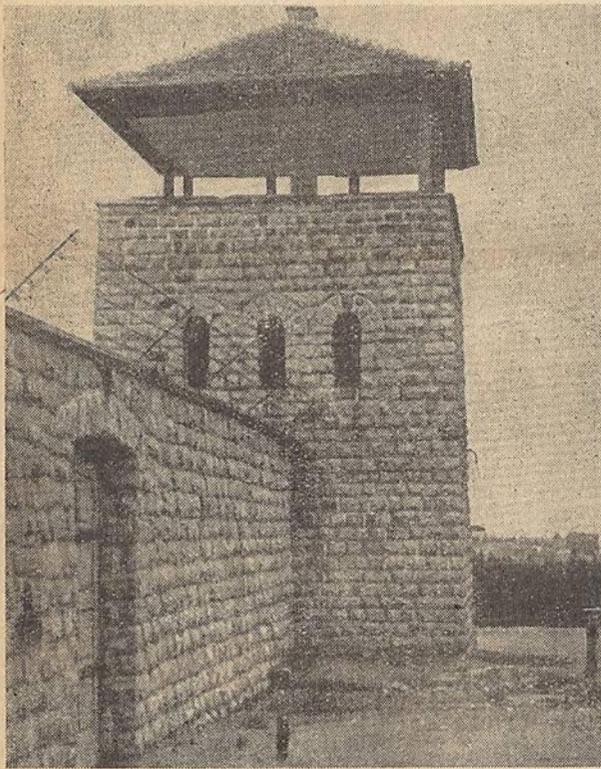
1 9 4 8

NUMÉRO 10

MAUTHAUSEN

Hier cauchemar - Aujourd'hui espoir

Bulletin Intérieur d'information de l'Amicale des Déportés Politiques de Mauthausen, affilié à la F.N.O.I.R.P. 10, rue Leroux, Paris-16^e



Ce Pays où l'on parque les hommes
Dans l'ordure et la Soif,
Le silence et la faim!

LA VIE DE L'AMICALE

Faisons le point...

Il est nécessaire de faire aujourd'hui, et ici même, le point de la situation. Ceci afin d'éclairer nos adhérents et, en particulier, les familles de disparus sollicitées dernièrement pour une œuvre de division et sous divers prétextes.

Nous pouvons être fiers, sans aucun doute, d'avoir rassemblé, à ce jour, au sein de notre Amicale 2.000 déportés et 1.200 représentants de nos malheureux camarades disparus, au titre de familles.

Il nous a fallu, certes, surmonter de nombreuses difficultés journalières, et aussi, la mauvaise volonté évidente de certains à réaliser l'union totale de tous les déportés et familles de disparus, par la mise en avant de prétextes indéfendables de bonne foi, face à notre ferme volonté d'union.

Nous nous opposerons toujours, et plus fortement que jamais, à ces diviseurs quelle que soit leur action et nous tiendrons le serment fait bien avant la libération, devant chaque dépouille profanée par les Boches, devant aussi ce que furent les « sépultures » de nos camarades, avant de

quitter nous-mêmes cette terre de souffrance où des millions d'humains sacrificèrent leur vie à la cause de la liberté : être et rester toujours unis.

Pour nous il n'existe pas de problèmes séparés « déportés et familles de disparus ».

Il n'en existe qu'un seul, en même temps qu'une même cause!

Vouloir faire une séparation, une distinction arbitraire, ne peut qu'« affaiblir notre action et, sans aucun doute, limiter nos possibilités de faire aboutir la reconnaissance de nos droits moraux et matériels.

Et il y a urgence!
Depuis trop longtemps,

des promesses nous sont faites sans que pour cela elles soient jamais tenues.

Notre camarade de souffrance et ami, le Révérend Père Riquet l'a hautement affirmé dans une lettre adressée au Rapporteur M.R.P. d'un projet de statuts du Déporté et Interné, lettre que le manque de place ne nous permet pas de publier ce jour.

Donc, notre Union, par la seule force qu'elle représente, déportés et familles de disparus unis au sein de notre Amicale depuis 1945, permettra qu'enfin justice soit rendue aux uns et aux autres.

C'est pourquoi nous combattons et continuerons de combattre ces méthodes et les manœuvres d'octobre dernier employés par une Fédération décidée à tout pour se gonfler, en même temps que travaillant à rompre cette union sous divers prétextes; en particulier celui de grouper les familles de disparus en dehors des déportés eux-mêmes et dans une nouvelle Association de Mauthausen.

En dehors aussi des principes d'autonomie, d'apolitisme, etc... toujours affirmés, mais constamment démentis par les faits puisque, lors de notre ultime tentative de persuasion, toutes nos propositions destinées non seulement à sauvegarder cette union mais à la rendre plus féconde encore, furent rejetées par des biais, par le refus de discuter sur le fond de la question.

Principe d'autonomie encore, principal argument mis en avant par la constitution de cette

(Suite page 3.)

Se. Souvenir n'est pas seulement à Usage Interne

Voilà, il y a deux ans et demi que nous sommes rentrés.

Deux ans et demi que la vie nous a repris, répartis aux quatre coins de la France. Nous ne nous voyons plus guère. Certains ont même oublié des visages qui se sont maintenant transformés.

Et pourtant, un même souvenir, une même expérience nous rassemblent.

Il en est qui ont voulu tout oublier pour reprendre la vie quotidienne plus courageusement, pour ne plus être hantés par les cauchemars. Il en est d'autres, au contraire, qui n'ont rien voulu, rien pu oublier et qui ne peuvent retrouver leur équilibre, qui n'ont pas pu se

réadapter aux petites difficultés et aux grands soucis de la vie de tous les jours.

Je crois, pour ma part, que la question est mal posée si l'on dit simplement : « Il ne faut pas oublier. Il faut que nous restions pour témoigner. »

Notre rôle n'est pas d'être des témoins passifs. Notre rôle n'est pas de nous exposer sur la place publique, montrant nos blessures et notre cœur, et criant : « Regardez les victimes que nous sommes, réfléchissez à la barbarie qui nous infligea nos blessures. »

Si nous ne devons être que des pièces de musée mutilées témoignant de la cruauté hitlérienne, autant vaudrait pour nous n'être pas rentrés et con-

tribuer à augmenter le tas des cadavres photographiés dans chaque exposition des crimes hitlériens. La pile en serait plus haute. La valeur démonstrative en serait-elle plus grande?

Mais nous avons l'avantage, sur les cadavres de nos camarades qui ont succombé, d'être vivants. Si cela peut nous procurer des satisfactions, cela nous impose aussi des devoirs.

C'est à nous de prouver que nous n'avons pas perdu le souvenir.

C'est à nous de prouver que le souvenir n'est pas seulement une médication à l'usage interne.

Il ne s'agit pas seulement de rappeler à ceux qui n'ont pas vécu ce que

nous avons vécu les atrocités que nous avons vues. Il s'agit de les faire profiter de l'expérience que nous avons faite. Ce n'est pas tant la manière de vivre dans les camps qu'il importe de rappeler, c'est la manière dont nous avons continué la lutte entreprise dans la clandestinité pour survivre. C'est cette expérience-là qu'il nous faut continuer au coude à coude, comme à Mauthausen. C'est cette expérience-là qu'il nous faut enseigner aux autres. Car la lutte est toujours la même que nous avons entreprise, et notre tâche n'est pas près d'être terminée.

Jean-Claude DUMOULIN

DROLES d'histoires drôles

par **Georges BERNARD**

Un châtelain et son domestique avaient été arrêtés ensemble, emprisonnés ensemble, déportés ensemble.

Après le séjour habituel en quarantaine, ils furent envoyés au travail dans le même kommando, et au moment où ils s'apprêtaient à transporter un tronçon de voie de Decauville, on put entendre le domestique murmurer : « Si Monsieur veut bien prendre le bout du rail... »

PROVIDENCE S.S.

Les visites à l'infirmerie de Melk étaient rigoureusement interdites. Les détenus devaient faire assaut d'ingéniosité pour réussir à y pénétrer quand même. La salle des dentistes (!) se trouvant à l'extrémité du block, un des trucs les plus employés consistait à répéter bien fort : « *Zanharst! Zanharst!* » au cerbère qui en commandait l'entrée.

Alors qu'un Français s'évertuait ainsi à persuader le *Stubedienst* de service qu'il souffrait terriblement d'une « grosse dent du fond », un S.S. le surprit : « Nous allons bien voir si tu es réellement malade », lui dit-il. En l'empoignant par le bras, il l'entraîna chez le dentiste, le fit asseoir dans le fauteuil et commanda : « Qu'on lui arrache une dent. » Le dentiste, bien ennuyé, — il connaissait d'ailleurs le patient — choisit celle qui lui parut en plus mauvais état. Et quand celle-ci fut arrachée il constata qu'elle masquait un abcès qui dans les vingt-quatre heures eût certainement entraîné un érysipèle...

Emile, juché sur le troisième étage de son châlit, contemple ses mollets entourés de bandelettes de papier, après une terrible journée passée dans la neige.

— Quel dommage que je les ai coupés..., murmure-t-il.

— Que tu aies coupé quoi? demande son voisin.

— Les jambes de mon caleçon, au mois de juillet, parce que j'avais trop chaud...

Deux *Häftling* piochent sous la pluie. Pour s'évader un peu de leur misère, ils discutent littérature.

— C'est un bouquin de Margaret... de Margaret..., cherche l'un d'eux.

— Ah non! réplique un troisième terrassier qui a mal entendu : ce soir, ce n'est pas de la margarine avec le pain, c'est du saucisson...

Un Français, officier dans le « civil », a été nommé chef de chambrée. En conséquence, un différend s'étant élevé au sujet de l'utilisation de l'unique table que comporte la salle, il vient de trancher le débat. Alors une voix mécontente : « On est tout de même pas au régiment ici... »

NOËL 1941

par Othon BAUMGARTNER

Déjà trois mois que j'étais là, et toujours en vie!

Péniblement je rassemblai mes souvenirs... L'épuisement n'était plus seulement physique, mais moral.

Il était dix heures du soir, et depuis plus de deux heures le silence régnait dans le Block 5, silence redoutable, car il n'écarterait pas la menace, toujours présente, d'une irruption de nos tortionnaires à triangles verts.

Le commandant avait fait distribuer du schnaps à ces messieurs et ceux-ci réveillaient à grand bruit au son d'un accordéon!

Noël, fête de l'Amour et de la Paix... Nous étions couchés, deux hommes sous une seule et mince couverture, les fenêtres du Block grandes ouvertes laissant pénétrer un froid piquant. Mais deux jours et trois nuits de repos nous attendaient : dans ce pays l'on fête Noël durant deux jours...

Tout en attendant le sommeil, je repensais à la journée qui venait de s'écouler :

Les S.S. et leurs aides, visiblement préoccupés de leurs libations à venir, avaient abrégé les travaux, et c'est de bonne heure que nous quittions la carrière, sa neige et son granit, pour nous diriger vers une rapide distribution de notre pain du soir.

Cette nuit-là, alignés dans les lits, lequel d'entre nous ne songea à d'autres Noëls parmi les êtres chers, des Noëls de Liberté... Hélas! Quel gouffre entre le passé et le présent si dur! Il ne restait en moi, cette nuit-là, qu'une flamme de haine consumant toute autre pensée. Et, lorsque tard, je trouvai enfin le sommeil, mes rêves furent peuplés de tableaux pantagruéliques, de victuilles fabuleuses, auxquelles rien ne manquait de ce que peut désirer un gourmand.

A six heures le lendemain matin, après une heure supplémentaire de sommeil, nous nous retrouvions devant le Block, alignés les pieds dans la neige, attendant le « jus » matinal dispensateur d'un peu de chaleur après cette nuit de froid.

Par cette température polaire, vêtus comme aux tropiques, de nombreux camarades tombaient et s'endormaient à jamais...

Après quatre heures de station debout, l'ordre vint de nous disperser... La cuisine devint notre objectif. Nous la trouvâmes déserte et silencieuse.

Nous avions compris : Ne travaillant pas, nous n'avions nul besoin de nourriture. Le Père Noël lui-même était impuissant devant le règlement de Mauthausen, à cette date le seul camp de mort lente du III^e Reich.

Cependant les droit commun ripaillaient dans leurs Stube, car eux ne manquaient de rien.

Le deuxième jour de la fête était passé, je me couchai affamé, espérant que demain, peut-être, serait meilleur, nous apportant la traditionnelle soupe de rutabagas.

Vers minuit un coup me réveilla, tandis qu'une voix me soufflait à l'oreille : « Hé! lève-toi, il y a du pain! » C'était Hans, jeune camarade condamné pour activité subversive dans une usine, et membre de cette courageuse organisation clandestine du camp, laquelle sauva de la mort bon nombre de « politiques », y compris moi-même.

— Sans sabots, dit-il, en me voyant les prendre. Va sur l'Appelplatz où tu verras stationner un gros camion. Antoine l'Espagnol est de garde et te donnera un pain.

Hans guetta par la fenêtre qui était la seule sortie pour cette expédition, mortelle en cas d'échec :

— Sors, et attention, compris?

Si j'avais compris! Je connaissais trop bien les formes multiples sous lesquelles la mort rôdait autour de nous!

Me glissant le long des barraques, j'arrivai sur l'Appelplatz et scrutai l'ombre avec soin avant de m'avancer vers le camion auprès duquel je distinguai Antoine faisant les cent pas dans la neige, suivant l'ordre des deux chauffeurs S.S., pressés d'aller rejoindre leurs compagnons de nocé.

Insensible à la morsure du

froid sur mes pieds nus, j'avancai silencieusement vers Antoine qui passa derrière le camion, souleva la bâche, en tira quelque chose de noir qu'il me tendit en me soufflant :

— Vite, débîne-toi!

Serrant contre moi le précieux butin, je filai débordant d'une joie rarement ressentie. Ce seul contact, rugueux contre ma peau, faisait de moi un vainqueur sur la Mort.

J'allais manger! J'en oubliais mes souffrances pour ne plus penser qu'à ma joie immense : Manger!

Hans m'attendait derrière la fenêtre :

— Couche-toi vite et mange le pain tout de suite, dit-il.

— Mais...

Hans devina ce que j'allais dire :

— T'en fais pas, fit-il en me poussant vers mon lit.

Et tandis que je me couchais, je le vis qui réveillait mon compagnon de lit, un Hollandais squelettique, dont c'était maintenant le tour d'accomplir le trajet.

Jamais pain ne fut dégusté avec plus de plaisir. Cette nuit-là, une cinquantaine de pains soulagèrent le camion... et la misère des plus éprouvés d'entre nous.

Peut-être, le lendemain matin, les S.S. et les kapos remarqueraient-ils notre entrain au travail et nos figures réjouies? Souvent, au cours de la journée, un camarade en abordait un autre avec cette simple phrase : « Le Père Noël ne t'a pas abandonné » et le bref « Non » qui répondait contenait en lui seul tout ce que notre cœur pouvait encore éprouver de joie, après cette merveilleuse nuit : Le « Secours Rouge avait remplacé ce fabuleux Père Noël.

Trois mois plus tard, par une radieuse journée, cinq responsables du Secours Rouge montaient à la potence dressée sur l'Appelplatz, vendus par un mouchard allemand.

Mais ce Noël 1941 demeurera ineffaçable en notre souvenir, et restera gravé en notre cœur à jamais.

O. B.

CONFESSION d'un enfant du Reich... (I)

Audition de FRANZ ZIEREIS

Le 23 mai 1945, à 18 heures, au cours d'une fuite aux environs de Spital j'ai été blessé près d'une cabane à Pyrh, par des soldats américains.

Je m'appelle Franz Ziereis, né le 13 août 1905. J'étais le Commandant du Camp de Concentration de Mauthausen et des autres camps annexes.

Au cours de ma fuite, j'ai été blessé au bras gauche et dans le dos. Une balle me traversa le corps de part en part.

J'ai été conduit à l'hôpital N° 131 de l'Armée américaine à Gusen et je veux déclarer ce qui suit :

Sur l'ordre du Ministre du Reich et Chef des S.S., Heinrich Himmler et transmis par le Général d'Armée S.S. Dr Kaltenbrunner, je devais exterminer les détenus des camps de Gusen I et II.

Ceux-ci devaient être conduits dans des galeries dont les issues au nombre de quatre devaient

déjà avoir été murées préalablement sauf une restée libre.

Ensuite, je devais faire sauter les galeries.

Je me suis refusé à donner suite à cet ordre.

Au camp de Mauthausen, sur l'ordre du Médecin Capitaine S.S. Dr Krebsbach, il fut agencé une installation à gaz asphy-

(A suivre.)

LA GARE DU PARADIS

Par

G. PAROUTY

L'ÉLIMINATION par piqûres, à Gusen I, avait lieu dans la Stube B du Block 31. Ce Block, réservé aux contagieux et incurables, était appelé Gare du Paradis. Ces exécutions avaient lieu en présence du Kommando-Führer S.S., le soir après l'appel. Les candidats à la piqûre étaient désignés par le chef de Block, un Autrichien, et le médecin polonais.

Ces séances avaient lieu presque journalièrement. Nous savions qu'il y avait séance de piqûre, parce que ce jour, contrairement à l'ordinaire, les distributions ne se faisaient qu'après l'appel; de cette façon, les rations de nos malheureux camarades étaient perçues par le Block et organisées par celui-ci. Une séance m'a plus particulièrement frappé. Un après-midi, le chef de Block, accompagné d'un infirmier espagnol, Luis, rentre dans le Stube pour désigner les victimes pour le soir : dix sont prévues et parmi elles un de mes camarades belges, François, qui était là pour pleurer.

Ce camarade m'avait fait part de son pressentiment qui devait devenir une réalité. L'appel fini, l'infirmier Luis rentre dans le Stube. L'angoisse nous étrangle tous.

Une première victime est appelée et, après lui avoir fait quitter sa chemise, est emmenée dans le

capouf, et ainsi de suite. Quelques-uns partent résignés, d'autres se lamentent et en appellent au Bon Dieu et à la Vierge. Le tour de mon camarade François arrive, l'infirmier l'appelle. Le malheureux proteste, disant que sa santé s'améliore, qu'il a une femme, des enfants, qu'il ne veut pas mourir. Tout en discutant, ils arrivent à la porte du capouf; à ce moment, mon camarade se retourne et un grand cri traverse le Stube : « Georges! » (c'est mon nom). Je suis tellement ému devant mon impuissance que pas un son ne sort de ma gorge. L'infirmier entr'ouvre la porte pour faire passer François; celle-ci se referme brusquement; l'infirmier attend quelques instants; à nouveau, il entr'ouvre la porte, et on lui annonce que la séance est terminée. Il ramène donc François à sa place. L'opération étant finie, il y a distribution de pain. En arrivant devant le lit de François, le chef de Block est tout étonné de le voir encore là, et il demande des explications à l'infirmier qui les lui donne. Il fait cette réponse : « Tant pis, ce sera pour demain ou une autre fois. » Or ce camarade, sans doute par oubli ou fantaisie du chef de Block, a eu la vie sauve et est sorti de l'infirmerie quelques jours plus tard.

Un autre jour, un camarade français de Paris, Stok, qui avait une jambe et une cuisse très enflées, avec un autre prisonnier fut dési-

gné un matin et emmené dans le capouf par un infirmier qui le transportait sur son dos; l'idée de la piqûre ne nous venait pas, cette heure n'étant pas l'ordinaire. En passant devant nous, avec sa voix de titi de Paris, il lança ces mots : « Vas-y doucement, vieux, tu me fais mal. » Arrivé dans le capouf, on lui annonça qu'il allait aller au crématorium. Nous entendîmes un grand cri, aigu. Mais (pourquoi, pourquoi?) quelques minutes après, son corps était allongé dans la cour.

En ce qui me concerne, j'étais rentré dans ce Block pour dysenterie, avec un autre camarade français de Fontenay - sous - Bois, Bonnet.

Notre cas s'aggravant, nous avions été une vingtaine de fois dans la nuit. Il y avait à la porte des w. c., jour et nuit, un gardien qui pointait chaque fois que nous allions à la garde-robe. Lorsque nous y allions trop souvent, ce qui était notre cas, nous étions relégués dans une petite pièce au bout du Stube dénommée « chaise-raie » (Gare du Paradis). Cette pièce d'environ vingt-cinq mètres carrés avait ceci de particulier qu'il n'y avait pas de lit : des fibres de bois à même le sol. Il y avait là en permanence de trente à quarante malades, tous atteints de dysenterie; n'ayant plus la force de se lever, ils s'abandonnaient sous eux. Il y

avait bien au milieu de la pièce un récipient, mais rares étaient ceux qui pouvaient parvenir jusque-là.

Ils ne réussissaient qu'à répandre leurs excréments sur leurs camarades. Dans ce Bahn-Hoff, nous ne recevions aucune nourriture, ni aucun médicament. Pour nous couvrir, car nous étions entièrement nus, une dizaine de loques, toutes souillées et dans un pitoyable état d'infection. Nous ne voyions personne; seuls le matin deux infirmiers pénétraient pour voir les morts et les jeter par la fenêtre. L'ambiance de cette salle était on ne peut plus infecte et lamentable, car on enlevait la paille (le fumier) qu'environ tous les mois; à cette occasion, ceux qui n'étaient pas morts, n'étant rentrés que de trois ou quatre jours, étaient piqués, et le nettoyage avait lieu. Seule une fantaisie du chef de Block comme il s'en produisit pour nous pouvait nous sauver. Ce jour-là, il eut l'idée pour se distraire de distribuer à ceux qui pouvaient se lever un récipient, et il nous annonça que ceux qui feraient des matières solides ne seraient pas piqués. Avec mon camarade Bonnet, nous décidâmes de nous retenir coûte que coûte. Sur ces entrefaites, le chef de Block fut appelé. Nous restions avec un infirmier russe Polska; je m'approchai de celui-ci et discutai avec lui. Je réussis à le convaincre; il nous fit mettre à part et, lorsque le chef de Block revint, il demanda si nous avions satisfait à l'épreuve. Devant l'affirmative, nous fûmes remis dans le Stube. Mon camarade Bonnet devait mourir quelques jours plus tard. Moi, je réussis à m'en tirer. Mon cas est particulier, parce que je suis certainement un des seuls rescapés de tous nos infortunés camarades qui, sont passés dans cette fameuse Gare du Paradis.

Faisons le Point...

(Suite de la 1^{re} page.)

Association, démenti une fois de plus par l'aveu que les décisions capitales et définitives, suite de nos conversations, relevaient non de l'organisme nouvellement créé, mais du Secrétariat général de la dite Fédération elle-même.

Nous ne craignons aucun démenti par les faits en affirmant que le bureau de notre Amicale, ou son Conseil d'Administration est seul juge de l'attitude et de l'activité de celle-ci, sans avoir d'autorisation à demander à aucun moment, pas plus à la F.N.D.I.R.P. qu'à un quelconque autre organisme.

Ce qui situe bien les positions de chacun en même temps que les responsabilités encourues à la suite de ce travail de désunion essayé une fois de plus entre les déportés et familles de disparus de Mauthausen et qui, grâce à la vigilance des uns et des autres, n'a aucune chance d'aboutir.

Nous ne doutons pas que nos adhérents répondent tous présents, déportés et familles de disparus, à l'appel que lancent à tous nos amis le Révérend Père RIQUET, Frédéric RICOL, Maurice LAMPE, tous membres responsables de notre Amicale.

Fort de l'expérience de deux années d'activité et de difficultés toujours surmontées, nous pensons affirmer que notre deuxième Congrès traduira la volonté de chacun de faire mieux encore que par le passé.

L'assurance aussi que, dans les mois prochains, nous accompagnerons les familles de tous nos malheureux camarades disparus sur les lieux où ils ont payé de leur vie la liberté de leur pays et de tous les peuples, et où nous avons nous-mêmes tant souffert.

— Union pour la sauvegarde de la mémoire de nos morts, trop souvent bafouée aujourd'hui.

— Union pour la défense de nos droits moraux et matériels.

— Union pour que la justice nous soit enfin rendue par le châtimement implacable de nos bourreaux.

— Union, en un mot, pour que la cause pour laquelle nous avons combattu, et pour laquelle tant des nôtres sont morts, ne soit pas une nouvelle fois trahie.

A. GIBON, Secrétaire.

P.S. — Nous fournissons directement par circulaires, tous renseignements concernant les pélerinages en préparation.

Carnet ROSE

Nous avons le plaisir d'apprendre la naissance d'une petite fille au foyer de notre camarade Jolivet.

Madame et Monsieur Georges Guiard (Ex. 26.784) sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fils Jean-Louis, le 30 septembre 1947.

Notre camarade Pinon (Loibl-Pass) nous fait part de la naissance de sa fille : Monique.

DEUILS

C'est avec douleur que nos camarades apprendront les décès de nos amis : Marteau, Le Galleu, Denis, Dutertre, Böse, Perrot et Billon.

Nous tenons à exprimer aux familles de nos malheureux amis toute notre sympathie et sommes de tout cœur avec elles dans la grande épreuve qui les frappe.

Carnet BLANC

Nous apprenons les mariages de nos camarades : Mano, de Gusen; Le Corne, Linz III, Block V; Durand, Linz III, Block VII; Rollan, Linz III, Block V, et de Georges Coirault avec M^{lle} Y. Lagrange.

L'Amicale a le plaisir d'exprimer ses vœux aux nouveaux mariés.

DISTINCTION

Nous sommes heureux d'apprendre qu'à la suite des nombreuses décorations ornant déjà la boutonnière de notre camarade GIORGETTI, vient s'ajouter la Croix de Guerre avec étoile de bronze qui lui a été décernée au titre de la Résistance avec citation à l'ordre de la Brigade. Toutes nos félicitations à notre ami.

Condamnation à mort

du Kapo BREUX de LOIBL-PASS

Le 16 décembre 1947 a eu lieu, à la 12^e Chambre correctionnelle de la Cour de Justice de la Seine, le procès du dénommé Breux, ancien kapo à Loibl-Pass, inculpé d'intelligence avec l'ennemi.

Lecture de l'acte d'accusation fut donnée à 13 heures précises puis les témoins, tous à charge, comparurent successivement : nos camarades Marchand, Martin, Dorlac, Jérôme, Kieffer, Fortin, Piquand, Ollivier et Dutruelle accusèrent avec précision Breux de les avoir frappés, d'avoir eu des relations suivies avec les Allemands, d'avoir contribué par ses dénonciations au transfert à Mauthausen de plusieurs déportés.

Après chaque accusation, Breux, hautain et cynique, tentait en sa faveur une interprétation des faits reprochés. Mais, après une suspension d'audience, le Procureur de la République, reprenant les diverses dépositions, prononça un réquisitoire serré et demanda un châtiment exemplaire et impitoyable.

L'avocat de Breux ne put, pour établir sa défense, que s'appuyer sur la lettre de M^e Charlet, avocat à Limoges, et seul témoin à décharge.

Après une deuxième suspension d'audience, le jury reconnut Breux coupable d'intelligence avec l'ennemi et lui refusa les circonstances atténuantes. Le Président lut alors la sentence à l'accusé : peine de mort, confiscation des biens, indignité nationale et paiement des frais du procès.

Breux, qui était loin de s'attendre à ce verdict, pâlit. Mais tous les rescapés des camps de la mort accueilleront avec satisfaction la nouvelle trop souvent refusée qu'un responsable de la mort de nos camarades ait enfin reçu le seul châtiment qu'il méritait.

P.-S. — A été fusillé le 20 mars 1948 au fort de Montrouge.

Le PROCES des BOURREAUX DE LOIBL-PASS

DEPUIS novembre 1946, l'Amicale de Mauthausen a été chargée par les autorités britanniques de réunir des témoignages destinés à l'accusation des bourreaux de ce camp et de ses kommandos, en particulier de Loibl-Pass, où des milliers de déportés, en majorité Français, ont travaillé dans des conditions particulièrement pénibles, au percement d'un tunnel de 1.800 mètres de long.

Le 2 septembre 1947, à Klagenfurt (Autriche), le procès de douze des inculpés s'ouvrit devant un tribunal militaire franco-britannique, comprenant quatre juges et un conseiller juridique britanniques, et deux juges français, les capitaines Baudet et Canet. Vingt et un de nos camarades furent convoqués pour apporter leurs témoignages verbaux devant ce tribunal.

Après l'accomplissement des formalités d'usage, le conseiller juridique demanda à chaque accusé s'il plaiderait ou non coupable, pour avoir :

1^o De juin 1943 à mai 1945, en contravention avec les lois et règlements de la guerre, maltraité les prisonniers;

2^o Pris part, pendant la même période, au meurtre de ressortissants alliés.

Tous les accusés se reconnurent non coupables.

Puis l'acte d'accusation fut lu et traduit en allemand. Tous les accusés furent accusés d'avoir maltraité des ressortissants alliés. En outre, Winkler, Ramsauer, Briske, Sachse, Gruschwitz furent accusés d'avoir pris part au meurtre de ces mêmes ressortissants. Voici les accusations individuelles :

Siegbert Ramsauer, médecin S.S. du camp : refusait ses soins médicaux à un très grand nombre de déportés et entraîna la mort de certains d'entre eux en leur donnant des injections de benzine.

Jacob Winkler, commandant S.S. du camp : donna aux sentinelles et kapos l'ordre de brutaliser les détenus.

Walter Briske, S.S. unterscharführer et kommando-führer du kom-

mando place Nord : ordonnait de brutaliser les prisonniers, les frappait lui-même et en assassinait plusieurs. Il contraignait les détenus à franchir la ligne de démarcation du chantier, permettant ainsi aux sentinelles de les abattre sous le fallacieux prétexte de tentative d'évasion.

Paul Gruschwitz, S.S. unterscharführer, chef du camp nord de Loibl-Pass : accusation analogue à celle de son représentant Briske, responsable également de la mort de plusieurs déportés.

Karl Sachse, S.S. unterscharführer, chargé de la discipline du camp nord : prolongeait inutilement les appels, obligeait les déportés à se rouler dans la neige jusqu'à ce qu'ils fussent transis de froid. Egalement coupable d'assassinats.

Les accusés Otto Bindrich, Friedrich Porschel, Hugo Kobernick, Robert Flaig et Kessner Frantz frappaient avec un plaisir sadique les détenus, au moyen de bâtons et de schlagues.

Max Skirde et Johann Gartner, ex-droit commun allemands et kapos, martyrisaient les prisonniers placés sous leur surveillance.

Après l'accusation, les témoins à charge furent interrogés sur la déposition qu'ils avaient faite. Pendant quatre semaines, nos vingt et un camarades français éclairèrent les juges sur des faits précis, personnellement subis ou auxquels ils avaient assisté. C'étaient : F. Chaffin, G. Bombardier, L. Balzan, P. Duverrier, H. Rivière, A. Busquet, J. Duchatelle, J. Bouthenot, J. Barbier, A. Morin, P. Gaudin, R. Theecten, J. Briquet, C. Merlane, C. Garnier, M. Pincemin,

A. Hantz, R. Lecoutre, M. Rioux, M. Gasior, R. Decroix et un docteur tchèque, F. Janouch.

Puis les avocats des inculpés questionnèrent et essayèrent de confondre les témoins. Mais en aucun cas ceux-ci ne furent pris en défaut dans leurs affirmations.

Vint ensuite l'audition des témoins à décharge (pour la plupart ex-nazis ou civils travaillant au tunnel et dont la conduite fut analogue à celle des S.S.) et la plaidoirie des avocats.

Le 10 novembre, le verdict suivant fut rendu :

- Jacob Winkler : mort par pendaison.
- Walter Briske : mort par pendaison.
- Siegbert Ramsauer : prison à vie.
- Karl Sachse : 20 ans de prison.
- Paul Gruschwitz : 12 ans de prison.
- Hugo Kobernick : 9 ans de prison.
- Max Skirde : 6 ans de prison.
- Otto Bindrich : 5 ans de prison.
- Johan Gartner : 4 ans de prison.
- Friedrich Porschel : 3 ans de prison.
- Flaig Robert : acquitté.
- Kessner Frantz : acquitté.

Nous constatons qu'en majorité les accusés ont reçu une peine minime, étant donné les lourdes charges dont ils ont été accablés. Par exemple, un Ramsauer, docteur, dont la science devrait être mise au service de la souffrance des hommes, reconnaît qu'il a donné volontairement la mort à des prisonniers en leur faisant des piqûres de benzine au cœur : il est condamné à la prison à vie, ce qui signifie que, dans un temps plus ou moins long, il sera remis en liberté.

Ce procès a été mené suivant la forme juridique britannique, qui diffère beaucoup de la forme française, et c'est à regretter. Par exemple, les témoignages écrits sont utilisés pour dresser les actes d'accusation, mais dans le jugement il n'est tenu compte que des dépositions verbales.

D'autre part, un témoin n'est écouté et interrogé que sur les faits qu'il a dénoncés dans sa déposition écrite.

Enfin, dans le cas particulier de ce procès, pour lequel deux cent cinquante témoignages écrits avaient été remis, seuls les témoins français et un Tchèque ont été entendus à la barre, alors qu'au Kommando de Loibl-Pass il y avait également des Russes, Polonais, Grecs, Hongrois, Belges, Espagnols, Norvégiens, Yougoslaves, Luxembourgeois, Italiens. Aucun de ceux-ci n'a eu de représentant à l'accusation.

Pour différentes raisons, nous pouvons dire, donc, que ce verdict n'est pas l'expression de la justice, et que les serviteurs de l'Allemagne hitlérienne se voient octroyer un grand espoir pour l'avenir.

ET JUSTICE FUT RENDUE!

D'avril à octobre 1947, se déroulent les procès des bourreaux de Mauthausen. Voici un résumé des sentences rendues à cette époque :
 Condamnations à mort : 126; prison perpétuelle : 13; trente ans de prison : 3; vingt ans : 13; quinze ans : 4; dix ans : 15, et six acquittements. Ces derniers se passent de commentaire.

ATTENTION!

Aucune preuve formelle n'ayant pu être relevée contre les criminels de guerre dont les noms suivent, nous prions nos camarades de faire le maximum pour apporter des témoignages qui nous permettront de faire infliger à ces tristes sires le châtiment qu'ils méritent. Une grande diligence s'impose, car ces criminels passent en jugement à la fin de l'année :

Lenze : A fait partie du transport de Mauthausen à Linz le 3-9-44.

Nebes (Jacob) : S.S. gardien à Mauthausen de février à avril 1945 et à Ebensee d'avril à mai 1945.

Pfitzer : gardien à Wels, de février à mai 1945.

Tauz Hermann : Prisonnier à Mauthausen de fin 42 à début 43. A Gusen, de début 43 à fin 43; à Monowitz, fut blockaltester 14 jours en 1944, et à Garwinowitz, blockaltester six semaines en 1944 et 45.

Bon - vu *[Signature]*

justice ! - justice ! - justice ! - justice !

Les Reconnaissez-vous ?

Nous serions reconnaissants à tous les camarades pouvant témoigner contre



Willi Otto

BIEKWERTH
(Willi-Otto)

criminel de guerre du camp de Mauthausen, actuellement détenu par les autorités françaises, de vouloir bien adresser le plus rapidement possible leurs témoignages à l'Amicale, afin d'exiger que justice soit faite implacablement.



Aguilera José.

Prière aux camarades du camp de Mauthausen (Commando Schwechat) de donner des renseignements concernant le camarade espagnol

AGUILERA José

dont photographie ci-jointe, afin de pouvoir connaître la conduite observée pendant la déportation.

Merci d'avance.

A TOUS LES ANCIENS DE MAUTHAUSEN ET DES KOMMANDOS

Ayant travaillé aux différentes usines Hermann Goering, à Linz, en particulier de :

Schlackenwerke-Linz,
Stein und Erden, ou Dest,

Aux usines de munitions Hermann Goering Werke,
Brunswik (Bauschweig) faisant partie du Stalwerke,
Wathenstedt « Braunschweig »,

de vouloir bien envoyer très rapidement à l'Amicale, des dépositions sur leurs conditions de vie et de travail dans ces usines, avec comme précisions : Noms, prénoms, profession, date et lieu d'arrestation, nom du kommando, nom de l'entreprise pour laquelle ils travaillaient, date d'arrivée et fonction dans cette usine. Faire rapports concrets avec signature légalisée.

Nous attirons l'attention de nos camarades sur la nécessité d'envoyer d'urgence ces dépositions, le procès des dirigeants de ces firmes étant actuellement en cours et devant prochainement se terminer.

Sur deux Acquittements

par ANDRIÉ ULMAN-PICHON

Il est évident que l'acquittement de Robert Wassner, ancien détenu à Mauthausen et à Melk, par le Tribunal Militaire de la caserne de Reuilly est celui qui nous touche le plus directement. Mais il n'en est pas moins à rapprocher de celui de la Baronne Von Einem, espionne allemande qui s'illustra en France dès avant la guerre, prononcé quelques jours plus tard par le même Tribunal. Faut-il rapprocher les deux faits? Oui, certainement. En ce sens que, dans l'un et l'autre cas, ce sont des « circonstances exceptionnelles » qui ont emporté la décision des juges militaires.

Laissons de côté la baronne.

Pour Wassner, un certain nombre d'entre nous ont déposé devant le juge d'instruction militaire sans cacher leur pensée. Quelques-uns, comme Auguste Havez ou Moi, avons été touchés trop tard ou lorsque nous n'étions pas à Paris; mais nous ayons eu le temps de dire (et ce fut consigné par écrit) ce que nous pensions de Wassner.

Il faut, en effet, n'avoir rien connu des conditions de vie dans les camps de concentration, pour y voir de prétendues « circonstances atténuantes » à des actes de brutalité comme ceux auxquels Wassner s'est livré, malgré nos avertissements.

Il ne l'a même pas caché ou nié, au cours de l'instruction ou de son procès.

Alors? Il a semblé jouer uniquement sur cette espèce de « chantage aux circonstances exceptionnelles ». Pourquoi tous les autres détenus n'ont-ils pas agi comme lui en ce cas?

Autant de questions simples auxquelles il serait simple de répondre.

Nous ne pouvons pas imaginer qu'il se soit trouvé quelqu'un parmi nos camarades — en dehors de Wassner lui-même, qui croyait défendre sa peau — pour user d'un tel argument qui serait excuser, en somme, toutes les lâchetés et toutes les trahisons, les meurtres et les crimes.

Mais ne me dit-on pas que quelqu'un a osé affirmer qu'un des meurtres de Wassner (je pèse mes mots) n'avait pas d'importance « puisque la victime en a été non pas un Français, mais un étranger » (sic!).

Premièrement, c'est faux.

Et même si ce n'était pas un mensonge, je crois qu'un tel argument constitue à lui seul une circonstance aggravante et condamne à la fois Wassner, celui qui a pu dire une pareille chose et, finalement, le scandaleux acquittement du Tribunal Militaire.

En Marge...

Un certain nombre de nos camarades de Loibl-Pass se souviennent encore de **MAYER Léon**, ex-Kapo maçon, pour avoir eu à souffrir de ses agissements.

L'an dernier, à l'issue d'une première instruction, Mayer fut condamné, faute de preuves suffisantes, à une peine très légère, puis amnistié. Il est aujourd'hui en liberté.

Néanmoins, devant les précisions accablantes apportées lors du jugement, une nouvelle enquête est en cours.

Que tous ceux qui n'ont pas la « mémoire courte » nous fassent rapidement parvenir des témoignages aussi précis que possible.

Nous espérons qu'ainsi justice sera faite!

Nous demandons également des témoignages détaillés sur le docteur polonais **Joseph Krupowitch**, ex-médecin à Loibl-Pass, afin d'établir un dossier le concernant.

AVIS

Nos camarades sont instamment priés d'adresser à l'Amicale (10, rue Leroux), tous renseignements intéressants sur leurs commandos respectifs. Merci.

TRÉSORERIE

Notre Bureau a décidé, afin d'éviter des déplacements toujours difficiles à chacun de nos adhérents par suite de leurs nombreuses occupations, de leur envoyer à domicile des traites avec le timbre 1948, au titre de renouvellement de leur cotisation.

Nous pensons que cette méthode sera agréée par tous et rappelons à ceux qui ne se sont pas acquittés de 1947, de le faire très rapidement au C.C.P. Paris - M. Ricol 5331.73.

Nous comptons sur la compréhension de chacun, les frais de gestion étant de plus en plus élevés, et ne doutons pas que vous ayez à cœur, compte tenu de ce que représente le maintien, pour cette année, de la cotisation à 100 francs, de faire de notre Amicale la mieux armée de toutes pour accomplir les nombreuses et urgentes tâches qui sont les siennes.

SOLIDARITE FRANÇAISE A LINZ III

PAR J. LOUBARECHIE

Le 25 juillet 1944 paraît être un jour comme tant d'autres.

Dans la banlieue de Linz, à proximité du Danube, de vastes bâtiments s'étalent sur plusieurs kilomètres carrés. Les usines du sinistre trust métallurgique Hermann Goering se dressent orgueilleusement et, semble-t-il, impunément sous le ciel autrichien.

Depuis près de cinq ans, la guerre fait rage.

Pourtant, malgré l'héroïque combat mené à l'est par les armées soviétiques qui avancent implacablement, et bien que le deuxième front soit enfin réalisé à l'ouest depuis quarante-neuf jours par les Anglo-Américains, rien ne semble avoir changé dans le sort des milliers de déportés politiques de toutes nationalités, venus de Mauthausen et qui travaillent sous la schlague, au ralenti, dans cet arsenal de la monstrueuse machine hitlérienne.

Quelquefois, les sirènes ululent, signalant la présence d'avions anglo-américains qui sillonnent le ciel de cette vallée danubienne sans jamais laisser tomber la moindre bombe dans les parages.

Et pourtant!...

Quand détruiront-ils ces maudites usines?

Cette question que se pose chaque jour chacun de nous doit avoir enfin sa réponse en cette fin de chaude matinée d'été.

Dans les ateliers de la Stalhbau et de la B.W. 2, depuis quatre heures, nous nous efforçons, comme chaque jour, de tuer le temps, en évitant de se laisser surprendre à ne rien faire par les S.S. ou les kapos.

Soudain, vers 10 h. 45, les sirènes mugissent: Alerte! C'est une galopade effrénée.

Tout travail est arrêté. Sous la conduite de nos gardiens et sous leurs coups redoublés, nous gagnons les abris, distants d'une cinquantaine de mètres de l'usine. Abris bien primitifs, puisque soixante centimètres de terre seulement recouvrent de faibles parois de ciment.

« Bravo! pensons-nous, si l'alerte dure un peu, c'est encore quelques milliers d'heures de travail perdues pour les nazis et la guerre menée par Hitler. »

Vingt minutes plus tard, la D.C.A. donne à plein. Les avions signalés sont au-dessus de nous. On distingue nettement le ronflement des moteurs. Et il y en a un nombre incalculable, à en croire le bruit. Soudain, dans un fracas assourdissant, un premier chapelet de bombes éclate près de nous, détruisant la moitié de notre abri, coupant la lumière. C'est ensuite un pilonnage infernal. Nous sommes terriblement secoués. Sans cesse, de trois minutes en trois minutes, les chapelets de bombes s'écrasent alentour. Des cris, des blessés, des morts. Nous n'en sortirons pas vivants!!!

Pourtant, une heure plus tard, c'est fini. L'ordre nous est donné de sortir de l'abri. Hébétés par l'intensité du bombardement, nous regagnons l'air libre.

Le spectacle qui s'offre à nous nous emplit d'une joie qui s'extériorise, malgré notre prudence habituelle. Dans le ciel obscurci d'une épaisse fumée noire, tout flambe; les ateliers semblent touchés à mort. Pour la seconde fois depuis le 6 juin, nous nous sentons revigorés. S.S. et kapos sont désorientés.

Un flottement se produit parmi les déportés. La plupart, mettant à profit le désarroi de la chiourme hitlérienne, au travers des usines et des baraquements, de récupérer habits ou nourriture.

Les Français se rassemblent. Personne ne manque de notre collectif? On ne sait encore.

Dans la portion écrasée de notre abri, des camarades sont enterrés.

Sont-ils blessés, morts?

Immédiatement nous constituons une équipe, afin de secourir rapidement nos camarades de toutes nationalités encore sous les décombres.

A la tête de cette équipe se répartissent les tâches les plus difficiles nos amis Valley, Bassard (1), Beaucourt (1). Nous regroupons nos compatriotes.

D'autres camarades se joignent à nous au fur et à mesure qu'ils se retrouvent eux-mêmes libres.

Le Boulanger (1), Pupovack, Beaurepaire (1), Leloir (1), K. Vasseur (2), Serrès, Vantenkist, le petit Zolotar (surnommé Tarzan), Le Cornec et combien d'autres encore font courageusement leur devoir au risque de leur vie.

Fiévreusement, nous déblayons, luttant presque sans outils contre la matière. Appels et gémissements des blessés nous parviennent des décombres. Nous redoublons d'efforts. Soudain, nouvelle alerte. Nous devons nous éloigner dans les bois environnants. Là, nous apprenons que le bombardement a fait plus de trois cent cinquante victimes parmi nous, les plus nombreuses au petit camp I, complètement écrasé.

Cette nouvelle alerte passée, nous revenons à l'abri où sont encore ensevelis de nombreux déportés.

Les travaux de sauvetage menés par les seuls Français se poursuivent avec acharnement sous les yeux des S.S.

Dans le ciment fracassé, retenant de gros blocs, l'armature de fer s'oppose à notre action. Il faut scier. Nous perdons de précieuses minutes. Pourtant, nos efforts ne sont pas vains. Nous sortons un Italien, il est blessé; un Russe, il est mort; un autre, sans connaissance mais vivant. Puis un Français nous hèle au travers des ruines; c'est notre camarade Mijoin. Sain et sauf, il est coincé sous les décombres. Nous parvenons à le sortir de sa fâcheuse position. Il est sauvé.

Nos amis, enfin aidés des pompiers de Mauthausen arrivés entre temps, arrachent ainsi un à un tous ceux qui peuvent être secourus. Le vivant exemple de dévouement et d'abnégation de nos camarades est souli-

gné en ces termes par un S.S. allemand, rapporté et propagé dans tout le camp par un Schreiber francophobe: « Nous pouvons tirer notre chapeau devant les Français! »

Quelques heures plus tard, nous rentrons au camp, exténués. Entre les Blocks, des paillasses ont été mises, et les nombreux blessés étendus, dans l'attente problématique des premiers secours.

Six Français sont morts. D'autres, comme notre camarade Valley qui, malgré un accident douloureux occasionné par le bombardement, a tenu à participer au sauvetage, sont blessés et devront plus tard remonter à Mauthausen.

Mais, au cours de cette journée, le prestige de nos compatriotes a grandi parmi les détenus. Il se renforce et permettra à l'avenir d'augmenter notre influence politique dans le camp, en faveur de la résistance anti-allemande, influence déjà amorcée par la solidarité agissante des Français dans leur grande majorité.

La manifestation d'unité du 14 juillet, en commémoration de notre Fête nationale reste toujours présente à la mémoire de tous les déportés sans exception. Les S.S., toute la tourbe intérieure de gardes-chiourme et les civils allemands sont encore sous l'impression de cette manifestation. A travers le bombardement, elle accentue sa signification sous une forme nouvelle qui nous permet aujourd'hui de pouvoir dire: Nous avons montré ce qu'étaient les Français, avec à leur tête ceux qui, dès juillet 40, appelaient toute la population à la lutte contre l'occupant, à se grouper au sein d'un Front National capable de mobiliser toutes les énergies, n'acceptant ainsi jamais que notre pays soit asservi par une équipe de valets à la solde de l'ennemi.

Nous détruisions la triste légende que les despotes étrangers s'étaient faite des Français en général, par suite de la politique de capitulation et de trahison à la cause de la liberté menée par nos gouvernements de l'époque. Nous dégagions la responsabilité du peuple de France dans toutes ces menées qui devaient nous conduire plus tard, nous aussi, à l'épreuve la plus dure que notre pays ait connue depuis le début de son histoire.

L'union entre les déportés des différentes nations opprimées avait fait un grand pas, la cause française, qui était en même temps la cause commune de la démocratie et de la liberté, devait en sortir grandie, favorisant davantage encore le travail de sape, affermissant la résistance internationale à la politique de guerre de Hitler.

Les Français ont, ce jour-là, bien mérité de la Patrie et suivi l'exemple de tous les héros tombés pour que vivent la France, la République, la Démocratie et la Paix dans le monde entier.

(1) Morts depuis en déportation.

(2) Mort en Suisse un mois après la Libération.

Avez-vous connu ?

Nous prions nos camarades rapatriés qui auraient connu les déportés dont les noms suivent de bien vouloir nous fournir tous renseignements concernant leurs derniers moments, renseignements que nous transmettrons aux familles.

Ces témoignages seront pour celles-ci un réconfort moral et l'assurance que leur souvenir nous est cher à tous.

- BERTRAND Alfred, né le 11-7-1891, à La Faurie Hautes-Alpes), décédé le 17-8-44 à Hartheim.
 BLUM Raymond, décédé le 26-2-45 à Schlier.
 BOIS Georges, né le 22-12-1905 en Savoie, décédé le 7-5-44 à Mauthausen.
 CANIS François, matricule 61.100, né le 27-7-1910, décédé le 24-4-45 à Gusen II.
 CHAGNON Auguste, né le 27-7-1927, décédé le 28-4-45 à Mauthausen.
 CHEVALON Georges, matricule 59.737, décédé le 8-3-45 à Ebensee.
 DESVAUX René, décédé le 7-9-44 à Hartheim.
 DUJOURNET François, né le 16-4-1901 à Etrembières, décédé le 29-7-44.
 GARNIER Maurice, matricule 27.035, né le 22-3-1923 à Saint-Ouen-en-Bélin, décédé le 17-4-45 à Ebensee.
 GUIGUE-BILLON René, né le 4-2-1925, décédé le 23-4-45 à Linz.
 HEDIARD Camille, matricule 26.251, né le 26-11-1905 à Saint-Omer, décédé le 27-10-43.
 LAMOREL Francisque, décédé en janvier 45.
 LAMOREL Joseph, décédé en avril 45, à Steyr.
 MASSEBIAUX Jean-Marie, né le 9-2-1897 à Sérignan, décédé en mai 44 à Passau.
 MERCKEL Guy, matricule 26.956, né le 12-4-1906, décédé le 18-2-44.
 RUFFIER Albert, matricule 99.038, né le 23-1-1908, décédé le 13-1-45 à Ebensee.
 TATARINOFF Oleg, matricules 14.293 et 9.171, né le 26-5-1925 à Paris, décédé le 5-5-45 à Mauthausen.
 TERION Lucien, matricule 63.208, né le 12-7-1894 à Montrichard, décédé le 3-5-45 au Revier.
 THINNESCH Alfred, matricule 63.219, né le 29-5-1901 à Metz, décédé le 8-7-44.
 THUMERELLE Achille, matricule 25.671, né le 31-7-1909 à Avion, décédé le 26-4-45 à Mauthausen.
 WAGNER Aron, né le 23-4-1895 en Roumanie, décédé le 24-3-45 à Mauthausen.



CASTAING André
Compiègne - Mauthausen. N° 59.690 Gusen II, mars 1945. Décédé le 14-1-1945 à Gusen.



MAMELET Jacques
Mauthausen N° 60.225. Etait dysentérique à la Libération à l'hôpital de Mauthausen. Sans nouvelles depuis le 6-5-45.



MAUVIEL Guy
Arrêté le 24-4-44. Aurait passé à Dachau, puis Mauthausen. Aucune nouvelle depuis son arrestation. Décédé le 2-2-45 à Melk.



OGER Robert
Prisonnier de guerre Stalag III BZ 32 A, N° 51.961, Z 2.204, 109^e Artillerie lourde. Aurait été déporté.

DOCUMENTATION JURIDIQUE

Pièces à fournir pour le paiement de la solde de captivité

1° 2 copies légalisées du certificat modèle A. (Ce certificat est délivré par la Direction départementale des Anciens combattants et fait preuve officielle de l'internement ou de la déportation);

2° 2 copies légalisées du certificat d'appartenance aux F.F.C. ou F.F.I., délivrées par les généraux commandant les régions militaires.

Pour les F.F.I., 2 copies légalisées de la notification de grade F.F.I.

3° 2 copies légalisées de la fiche de démobilisation.

Pour nos camarades mariés

4° 1 bulletin de mariage ou copie légalisée de la première page du livret de famille.

5° Un certificat de vie des enfants et, s'il y a lieu, un certificat de scolarité ou d'apprentissage pour ceux ayant atteint atteint 15 ans pendant la captivité de l'intéressé.

Pour que le dossier soit complet, dans certains cas, une fiche modèle I et une feuille modèle II A devront être remplies par l'intéressé.

Ces pièces doivent être envoyées au Centre d'administration territoriale de la région militaire. Le dossier peut être envoyé sans la fiche modèle I et la feuille modèle II A. Dans ce cas et si le C.A.T. le juge nécessaire, il demandera à l'intéressé de compléter son dossier.

Cette solde est également payée aux membres de la Résistance civile (R.I.F.) qui doivent fournir les mêmes pièces que celles énumérées ci-dessus et, de plus, se faire homologuer.

Résistants civils

Qu'entend-on par résistants civils?

Les militants de la Résistance tués ou disparus au cours de l'action clandestine;

Les déportés non rentrés et les déportés rapatriés;

Les militants qui doivent obtenir une pension d'invalidité en raison de leurs blessures, des suites de tortures, etc., etc.

Les services accomplis par les membres de la Résistance intérieure française visés par le décret du 9 septembre 1947 seront validés par la Commission nationale d'homologation R.I.F., organisme constitué par les représentants des mouvements de Résistance (Combat, Libération, M.U.R., Front national, etc...).

La R.I.F. est chargée d'homologuer les mouvements eux-mêmes, puis les adhérents de ces mouvements. Les décisions sont prises par la Commission à partir des dossiers constitués pour chacun des intéressés.

Nous demandons à nos adhérents de bien vouloir constituer leurs dossiers le plus rapidement possible. Ces dossiers devront être présentés par une des organisations constituant la R.I.F.

Ceux de nos camarades ayant fait une résistance individuelle ou les représentants d'un disparu qui ignorent l'organisation dans laquelle ce dernier travaillé peuvent faire présenter leurs dossiers par l'organisation du Front National de leur département. Le secrétaire général de cette organisation nous a fait, le 22 décembre, la proposition de présenter les dossiers de tous nos camarades isolés.

Avantages découlant du décret du 9 septembre

Octroi d'un grade d'assimilation;

Paiement d'une dérogation de solde pour les familles des morts auxquels aura été attribué un grade de sous-officier ou d'officier;

Bénéfice de la pension au taux du grade d'assimilation;

Paiement d'une solde de captivité de même nature que celle accordée aux membres F.F.I. (14.400 fr. par année de déportation, 1.200 fr. par mois d'internement).

Comment se faire homologuer

1° Remplir deux formulaires d'homologation.

Ces formulaires doivent être fournis par nos comités départementaux ou par les sièges des organisations de Résistance auxquelles appartenait les intéressés, à défaut le Front National de chaque département se tient à la disposition de nos camarades pour leur fournir ces formulaires;

2° Faire présenter le dossier par l'organisation à laquelle appartenait l'intéressé;

3° Pour les isolés, remettre les dossiers, soit à nos comités départementaux ou sections locales qui auront à charge de les transmettre au Front National ou autres mouvements de résistance, soit directement au Front National ou à ces autres mouvements.

A la constitution du dossier, et pour cette catégorie seulement, se munir du modèle A pour les

LE PÉCULE

de la Résistance intérieure Française

La Commission de la Résistance Intérieure Française nous communique que le décret du 9 octobre 1947 ne peut s'appliquer qu'aux seuls membres des Mouvements de Résistance reconnus.

Donc, pas au S.T.O., même si parmi ces derniers il en est qui furent arrêtés en Allemagne et jetés en camp de concentration.

Pas aux déportés « raciaux », sauf, bien entendu, s'ils étaient membres de mouvements de Résistance.

Ces deux catégories sont considérées comme « victimes civiles » de la guerre pour lesquelles une législation spéciale existe.

Pour qu'elles obtiennent leurs droits, il faut les adresser à la Direction départementale des Anciens Combattants de leur département.

A titre indicatif : Les pensions d'invalidité et de veuves, orphelins, ascendants de ces catégories, sont à un taux uniforme et le plus bas dans l'échelle puisqu'elles n'ont pas de grade d'assimilation. Elles n'ont, jusqu'ici, pas droit à la solde de captivité.

Nous insistons tout particulièrement sur le cas douloureux de ceux des « raciaux » qui n'étaient pas membres d'un mouvement, afin de ne pas leur donner de faux espoirs en acceptant leurs dossiers.

Par contre : Sur proposition du Front National, la Résistance Intérieure Française a admis « que les personnes internées ou emprisonnées avant l'invasion allemande et maintenues en prison ensuite, déportées, fusillées ou disparues, pourraient présenter leurs dossiers, à condition qu'elles aient eu une activité de Résistance à l'intérieur des camps et prisons. Point n'est besoin de souligner l'importance de ce texte, en particulier pour les internés en vertu du fameux décret Daladier.

Abonnez-vous au **PATRIOTE RESISTANT**, organe central de la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes.

12 numéros : 120 francs
24 numéros : 220 francs

Adressez les fonds à la F.N.D.I.R.P., 10, rue Leroux, Paris (16), au Compte Chèque Postal 46-11-50 en spécifiant au dos du mandat

PATRIOTE RESISTANT

Marchand forain et textiles, ancien déporté Mauthausen, cherche grossiste ou fabricant susceptible fournir marchandise. — Ecrire Amicale n° 517 qui transmettra.

déportés et internés du modèle M ou acte de disparition pour les ayants cause.

N.D.L.R. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que le dépôt des dossiers a été reculée à une date indéterminée.

Ceci se passe le 30 mars 1945, à Moedling, petite ville de la banlieue de Vienne, où après les bombardements de Schwechat et de Florisdorff, on a installé le bagne des Déportés politiques au service de la fabrique d'avions Heinkel. Ce commando dépend du trop célèbre camp d'extermination de Mauthausen.

Donc, aujourd'hui, l'effervescence règne au camp. Nous avons appris qu'une colonne de la valeureuse Armée Rouge se dirige sur Vienne. Que fera-t-on de nous? Sur ce sujet, chacun fait ses commentaires. Une évacuation sur Mauthausen est possible. C'est ce que nous redoutons. Nous avons eu des échos de la tragique évacuation du camp d'Auschwitz, au cours de laquelle un grand nombre de nos camarades détenus ont été tués par les S.S. D'autres ayant, au prix de quelles souffrances, échappés à la mort sur les routes d'Allemagne, sont arrivés à Mauthausen pour y être massacrés, dans la nuit du 17 février. Subirons-nous le même sort?

Karl, un homme bien informé, nous dit : « Himmler a donné l'ordre formel de ne laisser aucun prisonnier politique dans les mains de l'ennemi (l'ennemi c'est notre allié), il est donc vraisemblable que nous allons partir. Néanmoins, des S.S.-Panzer sont engagés, s'ils arrêtent les troupes russes, nous n'évacuerons pas. » Nous sommes fixés. Nos amis soviétiques ont vaincu bien d'autres difficultés. Cette fois encore, ils passeront, bien sûr. Dans l'après-midi, Max nous annonce officiellement le départ pour demain. Donc, plus de doute, il faut se préparer, ce qui d'ailleurs est fort simple. Nous aurons environ 200 km. à faire à pied dans d'épouvantables conditions. Ce sera terrible... Mais, sur la route, peut-être pourrions-nous tenter l'évasion.

Ces deux derniers jours, nous avons fait en hâte deux immenses trous à flanc de coteau. Cela nous intrigue. A quoi ces trous serviront-ils?

Cette nuit est la dernière que nous passons dans un lit. Quand je dis lit, comprenez : un mauvais grabat rempli de sciure de bois et posé sur des planches. Bref, cette dernière nuit fut mauvaise. Le commando de Schwechat est venu se joindre à nous et de ce fait, les blocs sont surpeuplés. Nous sommes fortement entassés. Hubert, René et moi, couchons dans le même coin. Avant de dormir, nous échangeons nos impressions sur les jours qui vont suivre. Vraiment notre situation n'est pas brillante...

Soudain, un camarade nous appelle : « Venez voir », nous disait-il. Un horrible spectacle s'offre à nous. Des S.S. transportent des hommes morts entièrement nus. Que se passe-t-il? Nous l'apprenons bientôt. A l'infirmerie, il y avait quelque 80 malades. Les plus valides, capables de marcher, prendront le départ demain matin. (Hélas! ils n'iront pas loin.) Quant aux autres,

SOUVENIRS du BAGNE (Extraits) ...

PAR Maurice BILLOTTE

ils sont rassemblés dans une même salle par les soins de l'officier S.S. chef de camp qui, tout simplement, les fait tuer d'une piqûre intracardiaque.

Car je dois vous dire qu'on ne transporte ni malades, ni infirmes. On les extermine. Ils sont 52, ces malheureux, 52 innocents qu'une ignoble brute hitlérienne vient froidement d'assassiner! L'un d'eux, conservant encore quelques parcelles de vie, s'est redressé dans la fosse. Il se défend contre la mort, mais il est immédiatement achevé d'une rafale de mitraillette. Un « S.S. récupéré », ayant refusé d'exécuter cet ordre criminel, est tué lui aussi et jeté dans le trou.

nière! Mieux vaut ne pas y penser. Vers le soir, nous enterrons un de nos camarades de misère.

Le lendemain, la fatigue commence à se faire durement sentir. Et puis, les jours suivants sont de plus en plus pénibles. Nous ne recevons aucune nourriture pendant les trois premières journées. A la quatrième, le ravitaillement arrive, et... la pluie aussi, ce qui est moins drôle. Le nombre des morts grandit. Les grandes routes sont encombrées par les convois des armées allemande et hongroise.

Les nuits sont courtes et peu réparatrices. La fatigue est accablante. Le moral baisse, et pour cause. Imagi-

Et ces hommes tombent, tombent, pour ne plus se relever. Chaque matin, il en reste quelques-uns qui ont passé au cours de la nuit ou qui sont démoralisés et trop faibles pour repartir. Mais on ne meurt pas que de faiblesse : ainsi, ce camarade encore plein de vitalité qui, malencontreusement, se fait une entorse au pied et est achevé aussitôt; et cet autre qui, au cours de la nuit, est pris d'une violente dysenterie et veut se mettre à l'écart pour ses besoins, il est abattu « pour avoir tenté de s'évader ». Et ces autres, écrasés par un char boche que son conducteur a lancé volontairement dans la colonne de détenus. Encore

continuer l'étape en voiture se rend compte du terrible danger qui le menace. Aussi quand arrive son tour d'être tué, il se déclare capable de marcher et insiste pour rejoindre la colonne. Le S.S. hésite, réfléchit et finalement le laisse aller. Mais un autre S.S. surgit, tel un fauve, et lui dit : « Tu es venu avec les autres, tu mourras avec eux. » Le détenu implore sa grâce, supplie et demande pitié. Mais la brute sanguinaire, sans même l'écouter, lui tire à bout portant, un coup de fusil en plein visage. C'est fini...

Tout cela a duré quelques minutes seulement. Nous avons assisté muets d'horreur et impuissants à cette scène d'atrocités, effroyable entre toutes.

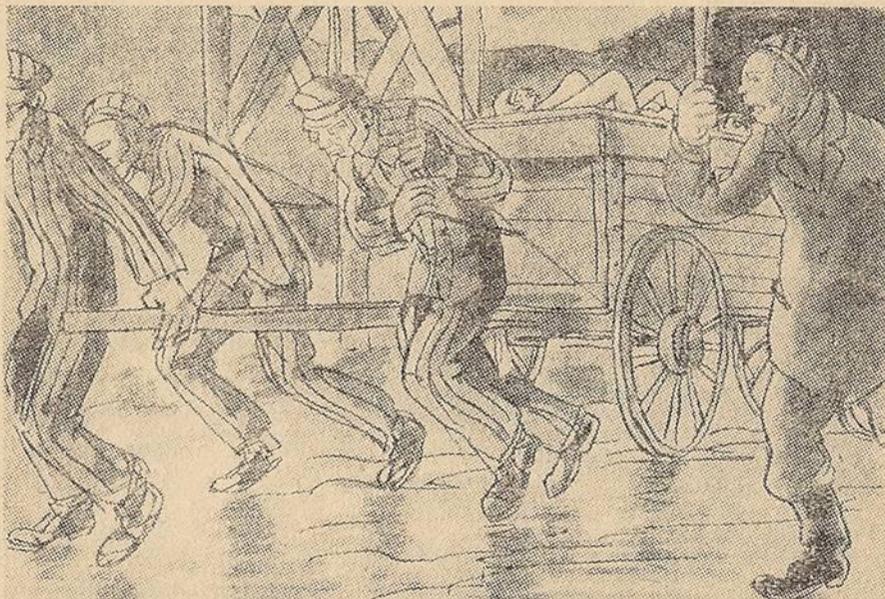
Et puis nous avons repris la route jusqu'au prochain cadavre. Un soir que nous accomplissons notre lugubre besogne de fossoyeurs, j'ai failli accidentellement être porté sur la liste des morts. Je travaillais avec Géo, et celui-ci, avec l'adresse qui le caractérise m'appliqua un magistral coup de pioche sur la tête, lequel me mit k.o. plusieurs minutes. Enfin je pus repartir, mais j'avais eu chaud...

Plusieurs fois nous avons établi des plans d'évasion, mais hélas! nous n'avons jamais pu en mettre un seul à exécution. Ce retour à Mauthausen ne présageait rien de bon, mais il était impossible de l'éviter. Heureusement pour nous, les événements militaires se sont précipités empêchant notre extermination totale, ce qui était le dessein formel des maîtres du Reich. Mais avant de connaître la joie de la libération, dont nous fûmes les artisans, nous devions encore supporter les terribles souffrances de la famine, la schlague, la vermine, la maladie, des nuits sans sommeil, entassés « en sardines » à 1.000 dans un bloc alors qu'il y avait tout juste de la place pour 500, de la promiscuité avec les bandits de droit commun qui avaient toute autorité sur nous; en un mot, souffrir toutes les inventions de sadiques qui devaient déchoir l'être humain jusqu'au plus bas degré de l'esclavage avant de le transformer en fumée et en cendres...

...Ainsi, pendant huit jours nous avons marché, chaque jour plus déprimés et chaque jour moins nombreux. Cette pensée me revient : « La route qui conduit à la victoire est jonchée de tombes. » — Cette route conduit-elle à la victoire? Oui, certes... mais que de tombes! que de meurtres d'innocents commis par ces ignobles monstres à face humaine. Et ces assassins sont issus du peuple allemand qui fut nazi 80 %; de ce peuple allemand qui, après avoir semé partout la misère et la mort, récolte les égards d'un vainqueur humanitaire et indulgent.

On a l'impression d'un rêve, c'est pourtant, hélas! la triste vérité.

Pensez-vous, camarades, que l'on puisse jamais oublier cela? M. B.



... Ce qu'ils firent de nous.

(Dessin de Bernard Aldebert.)

Car, la voilà l'utilité des trous que nous avons faits hier. Deux charniers de plus. Ces sauvages avaient tout prévu.

Le lendemain matin : branle-bas. Appel traditionnel, et c'est le départ. Les colonnes sont formées dans l'ordre de marche. Nous sommes étroitement encadrés de S.S. et de mitrailleuses. Avec tous mes camarades du « Lager Bau », René, Hubert, Moïse, Albert, Géo, je suis affecté au « Tot Kommando ». Nous marchons derrière la dernière colonne et notre rôle est d'enterrer les camarades qui mourront ou qui seront tués par les S.S. en cours de route. A cet effet, nous emportons des pelles et des pioches.

La première étape s'effectue relativement bien. Nous couvrons 30 km. à une cadence normale et nous oublions momentanément la mort qui plane sur nos têtes. Le paysage est magnifique. Il est regrettable de le voir dans de telles conditions. A la pause, nous éprouvons encore du plaisir à fumer une cigarette étendus dans l'herbe... c'est peut-être la der-

nez des hommes épuisés, fiévreux, tenaillés par la faim depuis des mois et privés de nourriture, couchant dehors dans l'herbe mouillée, sous la pluie, et tout le jour marchant, marchant en rangs serrés, les pieds nus et meurtris dans de mauvaises chaussures à semelles de bois, et devant encore traîner des voitures chargées de bagages des S.S. C'est la marche à la mort. Et pourtant, il faut marcher, marcher encore, marcher toujours, dans un effort inhumain de corps et de volonté, car malheur à celui qui reste en arrière pour quelque motif que ce soit, un S.S. s'approche immédiatement et sans explications le tue d'une balle dans la tête. Marche ou crève! cette sentence, tristement juste ici, résume toutes explications.

Je voudrais que ceux qui n'ont pas connu les horreurs des bagnes nazis se représentent ce poignant tableau et mesurent le degré de souffrances de toutes natures qu'ont enduré ces hommes esclaves, forcés voués à la mort, dont la plupart ont commis le seul crime d'avoir voulu défendre la LIBERTÉ.

plus atroce est le fait suivant :

Au matin de la deuxième étape, peu de temps après le départ, neuf camarades détenus tombent épuisés. A la sortie du village, un S.S. leur dit : « Rangez-vous dans ce petit chemin et une voiture viendra vous prendre. » Un autre détenu, jeune Tzigane, entend ces paroles. Bien qu'encore suffisamment vigoureux pour continuer la marche, il s'arrête et se joint aux autres pour profiter, lui aussi, du moyen de transport annoncé. Cependant, le S.S. nous appelle et nous commande de faire un trou : « Assez grand, dit-il, pour dix personnes ». Et nous sommes contraints d'accomplir notre funèbre besogne sous les yeux épouvanés de ces dix malheureux, qui comprennent que leur dernière heure a sonné, irrémédiablement.

Effrayés et résignés à la fois, ils attendent la mort, les uns fumant une ultime cigarette, d'autres se signant et priant... et le S.S. commence le massacre. Mais le jeune tzigane qui a été trompé par les paroles de l'hypocrite S.S. et qui croyait